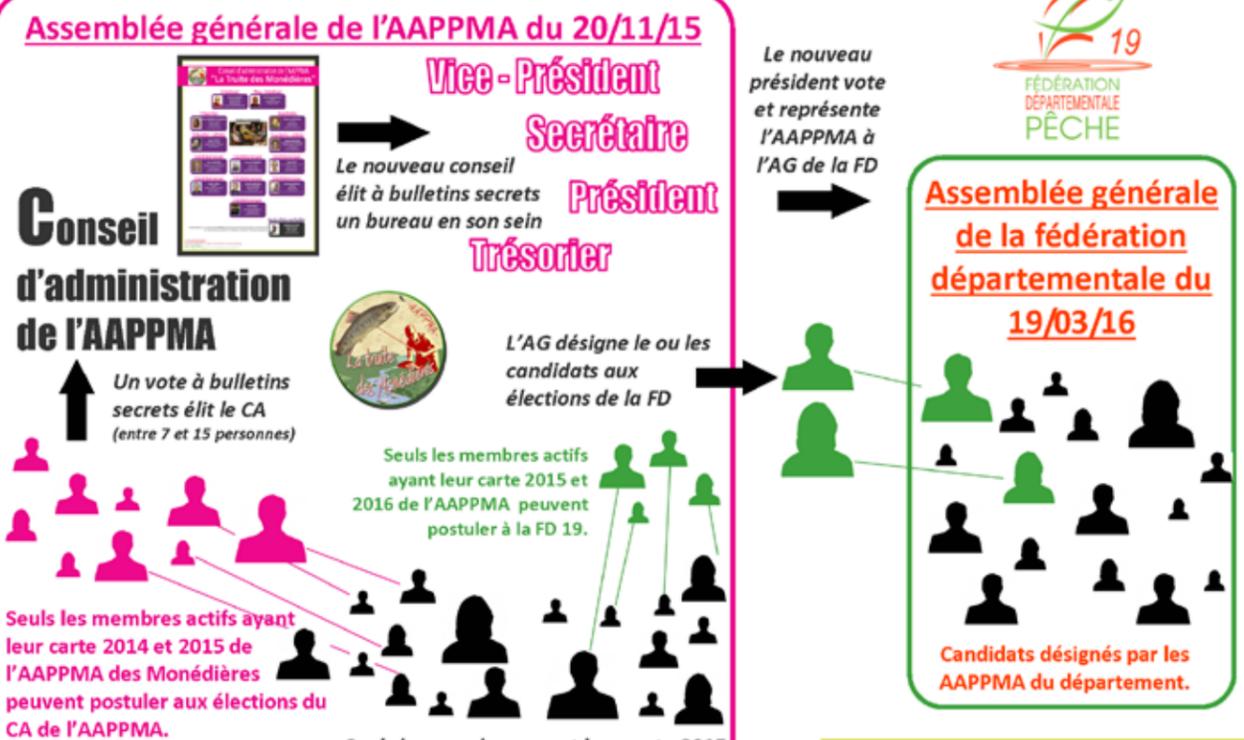


INFOS ET BRUITS DE COULOIRS

LE RENOUVELLEMENT DE VOTRE BUREAU : ENGAGEZ VOUS !

Voici synthétisée ci-dessous la procédure de renouvellement de nos associations. Tout pêcheur, membre de notre association en 2014 et 2015 peut participer aux élections lors de l'assemblée générale, se présenter au conseil d'administration de l'AAPPMA et postuler aux élections au conseil d'administration de la Fédération départementale. Venez participer !



22 000

C'est le nombre de visiteurs du site Internet de votre AAPPMA en 2015 !

Agenda 2015 2016

12 Mars
Ouverture de la pêche en 1^{ère} catégorie

18 Sept.
Fermeture de la pêche en 1^{ère} catégorie

20 Novembre 2015 à 20H à Corrèze
Assemblée générale de l'AAPPMA des Monédières
Renouvellement du bureau de l'AAPPMA des Monédières

Nous joindre

Par courrier
AAPPMA des Monédières
Mairie - 19800 CORREZE

Par téléphone

Par Internet
aappma.correze@gmail.com
http://aappmacorreze.jimdo.com/



FIN DE MANDATS

« C'est une triste chose de songer que la nature parle et que le genre humain n'écoute pas. »
Victor HUGO (1802-1885)



L'hiver 2015-2016 sera une étape importante dans la vie de notre (et de nos) AAPPMA. En effet, statutairement, les mandats électifs, tant au niveau des AAPPMA que de la Fédération seront renouvelés.

Pour ce qui nous concerne, notre assemblée générale aura pour rôle, outre celui, classique, de rendre compte de notre activité et de nos finances, d'élire le nouveau conseil d'administration. Celui-ci, dans la foulée, désignera le bureau composé du secrétaire, du trésorier, du président ainsi qu'éventuellement des adjoints. Le nouveau président représentera l'AAPPMA à l'élection des organes dirigeants de la Fédération qui se déroulera courant mars 2016. Il est donc important que vous reteniez la date du 20 Novembre 2015 à 20 H à la mairie de Corrèze (Salle polyvalente dans la mairie).

Les périodes pré-électorales sont généralement propices à des ébauches d'autosatisfaction. Pour ma part, je laisserai le soin à chacun de se faire sa propre opinion sur la qualité de l'équipe sortante par la lecture du « Pêche en Monédières », la consultation de notre site Internet etc. Mais, au risque de passer pour un vieux « rebuzaire » (vieux mot de patois local qui peut se traduire par « aimable radoteur »), je dirai une fois de plus combien j'ai apprécié l'équipe qui depuis trois ans a permis la réalisation des travaux, des études et des supports d'information. Tout cela harmonieusement et dans une belle unanimité sur ce que j'appellerai peut-être un peu pompeusement « l'éthique » qui s'attache à notre loisir préféré. De ce point de vue, comme sur d'autres critères, notre fusion est une réussite.

« Ethique » ai-je écrit. S'il est un sujet où ce mot doit avoir un sens, c'est bien celui de la vente des cartes de pêche « tout Internet ». Il est en effet très louable de viser simultanément ces deux objectifs que sont la simplification des procédures et l'économie financière. Mais, au nom d'un certain humanisme*, cela ne doit pas se faire au détriment de ceux qui ne peuvent ou ne veulent utiliser les moyens informatiques. Le temps se chargera lui-même de réaliser sans heurts cette évolution utile. En tout état de cause, les méthodes de hussards ne sont pas les nôtres. Mais serons-nous entendus ?

« Ethique » toujours. En ont-ils une once ceux qui polluent nos ruisseaux ? Et pour certains, qui récidivent ? Oui la nouvelle équipe aura du pain sur la planche. Je lui souhaite beaucoup de courage, de pugnacité et de réussite. Je ne suis pas candidat à ma propre succession, aussi je puis assurer cette équipe que, dans la mesure de mes moyens, je l'accompagnerai dans ses tâches.

Au 20 novembre je l'espère.

Le Président
Roland LAURENT

* pardon pour ce mot qui peut paraître grossier à certains

PÊCHE EN MONÉDIÈRES N°6 - 2016

« Sècheresse et pollutions... gardons espoir, malgré tout! »

Cette année 2015 a été dure pour le moral de nos bénévoles qui s'investissent sans compter : pollutions et sécheresse peuvent conduire à anéantir instantanément les efforts de notre association. Nous nous sentons parfois désarmés contre ces problèmes et souhaiterions une meilleure prise en compte de la protection de nos rivières par l'État et les autorités.

Mais loin de nous démotiver nous avons foi en l'avenir et espérons que nos actions de sensibilisation auprès des jeunes de nos écoles, lancées cette même année, leur permettront de mieux protéger ce fabuleux patrimoine naturel transmis par nos ancêtres et que nous avons dégradé en si peu de temps faute de bons sens et de considération...

L'équipe de la Truite des Monédières

EDITO

PAGE 1
Échos de nos cours d'eau

PAGE 2
Échos de la pêche

PAGE 3
Infos et bruits de couloirs

UNE SECHERESSE DE PLUS SUR NOTRE TERRITOIRE : LE BILAN

2015 marquera une nouvelle fois notre territoire par des débits faibles et des températures élevées. Si le manque d'eau l'été est un fonctionnement naturel de nos ruisseaux, la répétition de ces événements et l'accroissement des événements extrêmes nous inquiètent.

Les débits ont battu les records historiques des étés 1976, 1989 et 2009, mais pas celui de 2003. Plusieurs ruisseaux ont été asséchés partiellement. La température de l'eau est également montée très haut, plus de 21°C sur la Montane (le record depuis le début des enregistrements) et plus de 22°C sur la Corrèze.

Ainsi, l'AAPPMA a demandé, via la Fédération, au préfet de procéder à la limitation des usages sur les cours d'eau (vidanges d'étangs, travaux, pêche à la ligne, pêches électriques etc.). L'arrêté préfectoral a été pris le 30/07/2015 jusqu'au 15/09/2015.



La Montane à l'été 2015, un assec sévère !

La pêche a ainsi été fermée tout le mois d'août et de Septembre. Notre AAPPMA a demandé une dérogation pour permettre à nos membres de continuer à pêcher les écrevisses, espèces classée nuisible sur nos cours d'eau de 1ère catégorie.

POLLUTIONS SUR LA CORRÈZE ET LA MONTANE : NOTRE AAPPMA PORTE PLAINTE



Le mois d'Avril a été particulièrement funeste pour les cours d'eau de notre territoire. Plusieurs pollutions consécutives ont eu lieu tout d'abord sur la Montane le 24/04 en aval d'Eyrein où une abondante mousse blanche s'est développée à la surface de la rivière (près d'un mètre d'épaisseur aux cascades de Gimel) ayant entraîné la mortalité de plusieurs poissons sur tout le cours de la Montane. Cette mousse a été repérée jusqu'à Tulle plusieurs kilomètres en aval.

Votre AAPPMA s'est investie dans ce dossier, les bénévoles aidant les autorités compétentes (ONEMA, Fédération de Pêche, gendarmerie) à réaliser les constatations de terrain. C'est même grâce à l'un de nos bénévoles que la zone touchée par la mortalité a été repérée : plusieurs truites (de l'année, et des adultes), goujons et vairons ont été retrouvés morts asphyxiés plusieurs heures après la pollution.

Quelques jours plus tard et durant tout le mois d'Avril et le début Mai, de manière répétée, une pollution au lisier a eu lieu sur la Corrèze en aval de Sarran, jusqu'à Bar.



Cette pollution s'est traduite par la présence d'une eau trouble avec de très fortes odeurs et de la mousse brune abondante dans les zones calmes. Cette pollution s'est produite jusqu'à Bar, des pêcheurs nous ayant signalé une forte odeur dans les cascades de Laguenou. Aucune mortalité n'a cependant été observée. Votre AAPPMA s'est investie dans ce dossier, les bénévoles signalant cette pollution aux autorités notamment la gendarmerie de Corrèze. Des photos ont été transmises à la gendarmerie lors de notre dépôt de plainte.

Conformément à l'article 36 de ses statuts, le bureau a décidé l'engagement de l'AAPPMA "La Truite des Monédières" pour une action en justice auprès des juridictions compétentes concernant ces pollutions. Cette décision est notamment prise au regard du préjudice direct et indirect aux intérêts que nous avons pour objet de défendre. La Fédération de Pêche de la Corrèze et l'AAPPMA de Tulle ont également décidé de porter plainte. Notre avocate s'occupe de ces deux affaires et nous vous tiendrons au courant des suites données à ce dossier.

**Signalez toute pollution à la Fédération au 05.55.26.11.55
ou à la gendarmerie la plus proche au 17**

LA TRUITE DES MONÉDIÈRES MISE SUR L'AVENIR



Le massif des Monédières est connu pour sa richesse en rivières et ruisseaux, peuplés d'une foule d'habitants (poissons, insectes etc.) souvent méconnus des non-initiés, y compris des personnes proches de ces lieux.

Ainsi, depuis le début de l'année 2015, les bénévoles de l'AAPPMA des Monédières ont mis en place un projet d'animation et de sensibilisation à la protection du milieu aquatique au sein des écoles du territoire en partenariat avec la Maison de l'Eau et de la Pêche de la Corrèze, notamment grâce à l'intervention dans les classes et au bord de l'eau de M. Vincent LAROCHE, animateur diplômé. Ce projet, financé par l'AAPPMA, était destiné à faire découvrir aux élèves une réalité méconnue pour leur donner l'envie de mieux protéger cet environnement parfois négligé.

Cinq écoles ont répondu à notre appel et nous tenons à les remercier : M. RASTOLLE de l'école de Corrèze, Mme FOURCHE de l'école d'Eyrein, Mme MILGRAM et Mme ALLO de l'école de Saint-Yrieix le Déjalat, Mme SAUGE de l'école d'Orliac de Bar et Mme LAPORTE de l'école de Gimel-les-Cascades.

5 écoles

130 élèves

Au total ce sont 130 élèves de grande section et de CE2 qui ont profité avec curiosité et bonne humeur de l'animation. Les thèmes abordés ont été variés (connaissance des invertébrés, des rivières, des ruisseaux, composition de l'eau etc.), de nombreuses questions ont été posées et nous avons noté la fierté de quelques uns de chausser les bottes, de se servir d'une épuisette, de trouver quelques insectes dans un ruisseau à proximité de leur école et quelle joie de les observer à la loupe et d'en faire de beaux dessins !! Grâce à de petits diagnostics, les écoliers ont pu déterminer l'identité des invertébrés (larves d'insectes, de trichoptères, d'éphémères ou de libellule) qui n'ont désormais plus de secrets pour eux. Un travail par groupe de deux, un travail d'équipe!

Pour clôturer ces journées, des petits lots ont été distribués à tous : autocollants de l'AAPPMA et mètres siglés qui ont été très appréciés.

L'AAPPMA tient à remercier Josiane, notre secrétaire-adjointe ainsi que M. Vincent LAROCHE pour son professionnalisme et la qualité de ses interventions.



Superbe truite capturée en 2015 sur la Corrèze en aval de Corrèze (© Paul MILLET)

La Maison de l'Eau & de la Pêche de la Corrèze (MEP 19), est une association loi 1901, créée en 1995 regroupant plusieurs professionnels. Ses objectifs sont :

- la promotion de la pêche (animations auprès des scolaires, stages de pêche etc.)
- la connaissance et la sensibilisation à la protection des milieux aquatiques

Maison de l'Eau et de la Pêche de la Corrèze
Place de l'église BP22 19160 NEUVIC 05 55 95 06 76
www.mep19.fr / mep19@free.fr